

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type		Bordereau-type N°				
Remorque de travail	E P O K E	T M 1 0	--	5 7 0 2				
Caractéristiques "TM 10" sur plaquette du constructeur, à droite sur paroi arrière								
Carburant			Nombre de cylindres					
Constructeur du châssis	Alfred THOMSEN, Askov (DK) - Importateur Rolba AG, Zurich							
N° du châssis frappé	en haut, sur fixation du timon + sur plaquette							
N° du moteur frappé								
Type du moteur								
Position du mot.	Frein-moteur							
Cylindrée	cm ³	Frein de remorque	Dimensions ext. en mm					
Temps	Transmission		Dispositif d'attelage:					
Refroidissement	Nombre vit. avant		anneau					
Entraînement	Vitesse en 1 ^{re}		Voie avant	2'300				
Nombre d'axes	1 sans suspension	Voie arrière		Empattement *)				
Nombre de pneus	2	Bloquage différentiel	Diam. de braq.	Porte à faux arr. 400				
Frein de service								
Frein d'arrêt mécanique, à ruban extérieur, à tringles, par manivelle								
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.		Dimensions int. en mm
A vide	100	290	390	Dimension	6.00 - 9			Longueur
Charge utile	timon		-	Charge pneu	1'900			Largeur
Total			390		12 Ply			Hauteur
Gar. de fabr.			1'570					Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes				Porte à faux arr.
Direction: position				Marque du moteur				C.V. frein
Alésage				Course				C.V. impôts
Forme de la carrosserie		épandeuse de sable						
Nombre de places: total		(avant	milieu	arr.)	Places debout		

Phares: marque		Indic. de direction
Feux de croisement		
Feux de position	2/	2 clignoteurs
	2/ réflecteurs, blancs ϕ 70 mm	Essuie-glace
Feux arrières	2/	Avertisseur
Réflecteurs	2/ triangulaires, 15 cm de côté	Rétroviseur
Feu stop	2/	Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, combiné	Parties dangereuses
Phare marche arrière		
Équipement électr.	Volts	
Mesure du bruit	bB à	

Observations et exceptions

*) Longueur du timon : 1'000 mm

Timon ajustable.

Ne peut être attelé qu'à un véhicule ayant un poids à vide d'au moins le double du poids total de la remorque.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 17.11.66

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Bordereau-type N°		
Remorque de travail	E P O K E		T M 1 0		-- 5 7 0 2		
Caractéristiques "TM 10" sur plaquette du constructeur, à droite sur paroi arrière							
Carburant				Nombre de cylindres			
Constructeur du châssis	Alfred THOMSEN, Askov (DK) - Importateur Rolba AG, Zurich						
N° du châssis frappé	en haut, sur fixation du timon + sur plaquette						
N° du moteur frappé							
Type du moteur							
Position du mot.	Frein-moteur						
Cylindrée	cm³	Frein de remorque			Dimensions ext. en mm		
Temps	Transmission		Dispositif d'attelage:		Longueur 1'400		
Refroidissement	Nombre vit. avant		anneau		Largeur 2'500		
Entraînement	Vitesse en 1 ^{re}		Voie avant	2'300	Hauteur 950		
Nombre d'axes	1 sans suspension	Voie arrière		Empattement *)			
Nombre de pneus	2	Bloquage différentiel	Diam. de braq.		Porte à faux arr. 400		
Frein de service							
Frein d'arrêt mécanique, à ruban extérieur, à tringles, par manivelle							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	100	290	390	Dimension	6.00 - 9		Longueur
Charge utile	timon		-	Charge pneu	1'900		Largeur
Total			390		12 Ply		Hauteur
Gar. de fabr.			1'570				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		Porte à faux arr.	
Direction: position				Marque du moteur		C.V. frein	
Alésage				Course		C.V. impôts	
Forme de la carrosserie		épandeuse de sable					
Nombre de places: total		(avant milieu		arr.)		Places debout	

Phares: marque		Indic. de direction
Feux de croisement		
Feux de position	2/	2 clignoteurs
	2/ réflecteurs, blancs \varnothing 70 mm	Essuie-glace
Feux arrières	2/	Avertisseur
Réflecteurs	2/ triangulaires, 15 cm de côté	Rétroviseur
Feu stop	2/	Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, combiné	Parties dangereuses
Phare marche arrière		
Equipement électr.	Volts	
Mesure du bruit	bB à	

Observations et exceptions

*) Longueur du timon : 1'000 mm

Timon ajustable.

Ne peut être attelé qu'à un véhicule ayant un poids à vide d'au moins le double du poids total de la remorque.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 17.11.66

La Commission d'expertise-type